

Affiché le 18/12/25



COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE

ALPES DE HAUTE PROVENCE

Réunion du conseil municipal du 31 octobre 2025
Procès-verbal

PRESENTS : Thibault DALLAPORTA, Bernard CAVALLO, Sylvaine JABRE, Nicolas ROBERTO, Léon AUBERT, Gilbert EL KAÏM, Sabine LOPEZ, Christian PHILY, Anthony RICHAUD, Erik ROGER.

EXCUSES :

ABSENTS : Isabelle DAUTRY, Charlotte L'HERMITE, Elisabeth AUMAGY, Vincent BLANC, Serge RENIET.

SECRETAIRE : Sabine LOPEZ.

Avant de traiter l'ordre du jour, Monsieur le Maire informe les élus que la consommation d'eau est conforme aux prévisions, qu'un pic a été remarqué en mai et août correspondant aux périodes de sécheresse. Il ajoute qu'un chêne est tombé sur un chemin communal à Cheyran, il a dû être évacué en urgence ; un cyprès a dû être coupé au village car il était mort et il menaçait de tomber sur la voie.

M. Cavallo indique qu'il proposera lors de la prochaine réunion de passer certaines créances en non valeurs, après rapprochement avec les services de la Trésorerie de Forcalquier.

Le procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2025 est présenté et adopté à l'unanimité.

Affaire n°1 – Création d'un poste d'adjoint technique et d'un poste d'adjoint d'animation contractuels à temps non complet. 2025-087

M. Roberto propose de prolonger le contrat à durée déterminée affecté au service de l'école et de l'ACM du 01/01/2026 au 31/01/2026.

Adopté à l'unanimité

Affaire n°2 – Création d'un poste contractuel d'adjoint technique à temps complet pour accroissement d'activité. 2025-088

Monsieur le Maire propose de prolonger le contrat à durée déterminée pour venir en renfort à l'équipe technique afin de poser les panneaux d'adressage du 01/11/2025 au 31/12/2025.

Adopté à l'unanimité

Affaire n°3 - Projet Regain – études de programmation - demande de subvention au Département des Alpes de Haute Provence au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale. 2025-089

M. Cavallo propose de solliciter une subvention de 5 525,10 € auprès du Département au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale pour financer les études concernant la mission de programmation du projet Regain.

Il précise qu'une demande d'autorisation de commencer les études sera sollicitée afin de ne pas prendre de retard sur le projet.

Adopté à l'unanimité

Affaire n°4 – Travaux sur le réseau d'eau potable – rénovation de canalisation fuyarde – demande de subventions. 2025-090

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Département pour financer les travaux de rénovation de canalisation au niveau du quartier du Défends et au niveau du France, pour un montant estimatif de 32 775 € HT.

Adopté à l'unanimité

Affaire n°5 - Renouvellement d'une ligne de trésorerie.**2025-091**

M. Cavallo propose de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 120 000 € sachant que les intérêts sont réglés uniquement si la commune utilise les fonds.

Adopté à l'unanimité

Affaire n°6 – Reprise de l'épicerie – bail commercial.**2025-092**

Monsieur le Maire présente la proposition de reprise de l'épicerie. Il précise que les candidats proposent d'ouvrir le commerce sous l'enseigne PROXI du groupe Carrefour, qu'ils exploitent déjà une épicerie dans une commune voisine. Ils souhaitent également déménager sur Simiane et ils cherchent donc un logement à louer. Il indique que d'autres personnes sont intéressées par la reprise du commerce mais certains n'ont aucune expérience en la matière et d'autres n'ont pas déposé de dossier de candidature.

Il propose d'accepter leur candidature car ils sont du métier, le commerce qu'ils exploitent depuis quelques années fonctionne bien et les services qu'ils proposent et détaillent dans leur dossier de candidature correspondent à ce dont les Simianais ont besoin, un commerce de proximité.

Sylvaine Jabre : elle a eu l'occasion de faire des courses dans leur épicerie et elle confirme que le commerce est bien tenu et achalandé, pour des prix raisonnables. Ils proposent même un service de livraison, ce qui est très appréciable.

Monsieur le Maire : un devis a été demandé pour la révision de l'électricité du local, pour le remplacement des néons par des leds, et pour retirer les groupes extérieurs qui font énormément de bruit. Il précise que la chambre froide en place est très ancienne et hors service. Les preneurs ont proposé d'en installer une nouvelle plus petite, à leurs frais.

Sabine Lopez : quand pourront-ils ouvrir l'épicerie et est-ce qu'ils vont l'exploiter eux-mêmes ou ils embaucheront un salarié ?

Monsieur le Maire : ils pensent ouvrir l'épicerie en mars 2026 et ils l'exploiteront eux-mêmes.

Erik Roger : connaît-on le chiffre d'affaires de l'épicerie qu'ils exploitent déjà ?

Monsieur le Maire : non ils ne sont pas obligés de le publier. Ils exploitent l'épicerie du village voisin depuis 4 ans. Il précise que le commercial de Carrefour a aussi visité le local pour son agencement.

Il précise que le logement situé au-dessus de l'épicerie n'est toujours pas libre.

Adopté à l'unanimité

Affaire n°7 – Location du Château en soirée au mois de juillet.**2025-93**

M. Cavallo présente deux demandes de location du Château pour une soirée privée : la première venant d'un organisme qui travaille dans l'évènementiel et qui a déjà loué la place des halles l'été dernier, la seconde d'une famille de Simianais qui a déjà loué la cour du Château il y a quelques années.

Après discussion il est proposé de louer 3 000 € la soirée à l'organisme évènementiel et 2 500 € la soirée à la famille de Simianais sachant qu'il s'agit de louer le Château pour des soirées privées de façon exceptionnelle et que toute autre demande sera analysée et traitée indépendamment par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

Affaire n°8 - Droit de préemption urbain (DPU) – déclarations d'intention d'aliéner n° 2025-010 et 011 - avis du conseil municipal.**2025-094**

Il est proposé de ne pas préempter sur ces terrains situés à Carniol et Chemin des crottes.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire précise qu'aucune décision n'a été prise depuis dernière séance au titre des délégations que lui a confiées le conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire propose de passer aux questions diverses.

Il indique que le chantier de construction d'une nouvelle station d'épuration à Cheyran a commencé et qu'il avance bien. La première réunion de chantier a eu lieu jeudi 30 octobre.

La division des parcelles à Carniol a été réalisée par le géomètre comme vu avec la SAFER. Pour rappel ces terrains serviront à créer un parking et un emplacement pour les conteneurs à ordures ménagères.

Sylvaine Jabre : concernant le chêne qui est tombé sur le chemin communal, pouvait-on voir qu'il était malade et donc dangereux ?

Monsieur le Maire : la commune n'a pas l'obligation de vérifier tous les arbres, mais elle doit intervenir à partir du moment où elle est avertie d'un risque, sa responsabilité peut alors être engagée.

Erik Roger : le chemin du cimetière comporte de nombreux « nids de poule » dont un qui est conséquent, il serait souhaitable de les reboucher rapidement.

Monsieur le Maire : il se rendra sur place pour constater. De nombreux travaux sont réalisés sur le secteur actuellement il faudra attendre que les entreprises aient terminé pour intervenir.

Gilbert ELKAÏM : l'élection au conseil municipal des enfants aura lieu jeudi 6 novembre prochain.

Monsieur le Maire indique que les jeunes du village souhaitent baptiser le local situé au terrain multisports « Esteban LAVEVE EICHER ». Cette proposition sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Nicolas Roberto indique qu'il s'est rendu à Nice pour recevoir le label « Ville active et sportive » obtenu suite aux diverses manifestations qui ont été réalisées sur la commune. Neuf villages de moins de 1 000 habitants ont reçu ce label dont la commune de Simiane la Rotonde.

Fait à Simiane la Rotonde, le 12/12/2025.

Le Maire, Thibault DALLAPORTA

Sabine LOPEZ



A handwritten signature in black ink, appearing to read "SABINE LOPEZ".

